

**Universités Francophones**



Démocratisation, économie  
et développement :

# **la place de l'enseignement supérieur**

Avant-propos de Michel Guillou  
Préface d'Edwige Avice



Volume 2



**DÉMOCRATISATION,  
ÉCONOMIE  
ET DÉVELOPPEMENT :  
LA PLACE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR**

ISBN 2-920021-38-9

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

**Éditions AUPELF**

3032 boulevard Édouard Montpetit

Montréal. (CANADA-QUÉBEC) H3T1J9

® 1992, Montréal

# Sommaire

|                                         |      |
|-----------------------------------------|------|
| Liste des auteurs .....                 | VIII |
| Avant-propos. M. Guillou (France) ..... | XIII |
| Préface. E. Avice (France) .....        | 1    |
| Séance d'ouverture .....                | 7    |

## Les missions des Universités du Sud dans la crise

|                                                                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Situations et perspective. P. Judet (France) .....                                                               | 37 |
| Les responsabilités partagées avec le Nord. F. Demichel (France) .....                                           | 47 |
| Société, universitaires, étudiants : quel dialogue ?<br>M. Ould Lebat (Mauritanie) .....                         | 53 |
| Quelles priorités pour la recherche en Afrique ? M. Ondo (Gabon) .....                                           | 57 |
| Nouveaux impératifs de compétitivité et relations Université-entreprise<br>en Tunisie. A. Chelbi (Tunisie) ..... | 63 |
| Adaptation de la formation à la demande sociale. N. Dinh Tri (Vietnam) .....                                     | 67 |
| Pour une capacité d'expertise au service de la société. J. Forster (Suisse) .....                                | 71 |
| Pour une capacité nationale de recherche.<br>M. Koulibaly (Côte d'Ivoire) .....                                  | 75 |
| Coopération internationale et expertise universitaire.<br>G. Latortue (Autriche) – M. Pericard (Suisse) .....    | 85 |
| Des chercheurs qui cherchent, on en trouve.<br>M. Ramaholimihaso (Madagascar) .....                              | 93 |
| Débat .....                                                                                                      | 95 |

## Une autre coopération pour l'enseignement supérieur : propositions et expériences

|                                                                              |     |
|------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Vers un véritable partenariat. R. Peccoud (France) .....                     | 103 |
| Tirer les enseignements de la coopération européenne. R. Ritz (France) ..... | 111 |
| Quelle coopération avec les Universités du Sud ? K. Seddoh (Bénin) .....     | 115 |
| Associer de nouveaux partenaires. R. Valette (France) .....                  | 121 |
| Débat .....                                                                  | 125 |

## **Synthèse et perspectives**

|                                               |     |
|-----------------------------------------------|-----|
| Rapport de synthèse. M. Soutif (France) ..... | 149 |
| Débat .....                                   | 153 |
| Clôture. M. Houtondji (Bénin) .....           | 159 |

## **En Sorbonne, le 14 novembre 1991**

### **Ajustement structurel et développement**

|                                                                                                                               |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Coopérer autrement. M. Guillou (France).....                                                                                  | 167 |
| Prolégomènes. P. Guillaumont (France) .....                                                                                   | 173 |
| L'ajustement, concept passionnel. C. Ayari (Tunisie) .....                                                                    | 176 |
| Le rôle des Universités dans la définition<br>des politiques d'ajustement. B. Christobam (Brésil) .....                       | 178 |
| La mise en œuvre des programmes d'ajustement. E. Berg (États-Unis) .....                                                      | 180 |
| L'évolution des politiques d'ajustement structurel<br>à travers les rapports de la Banque mondiale. J. de Melo (Suisse) ..... | 182 |
| L'expérience du Niger. K. Liman (Niger) .....                                                                                 | 185 |
| Peut-il y avoir une vie après l'ajustement structurel ?<br>S. Calabre (France) .....                                          | 186 |
| Débat .....                                                                                                                   | 189 |

### **Démocratisation et développement économique**

|                                                                                                                                           |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Introduction à la thématique. A. Bodson (Belgique) .....                                                                                  | 205 |
| Des dangers et responsabilités de la démocratisation dans les États<br>en développement de la Francophonie. D. Turp (Canada-Québec) ..... | 206 |
| La démocratie, facteur du développement. J.C. Faure (France) .....                                                                        | 209 |
| Une contribution méthodologique. J. Kizerbo (Burkina Faso) .....                                                                          | 213 |
| Réformes politiques et logiques autoritaires<br>en Afrique noire. A. Mbembe .....                                                         | 218 |
| Le défi des pluralismes<br>J. du Bois de Gaudusson (France) .....                                                                         | 220 |
| La démocratisation de l'enseignement supérieur.<br>M. Sewerynski (Pologne) .....                                                          | 223 |
| Conquérir sa propre démocratie. E. Pisani (France) .....                                                                                  | 225 |

|                                                            |     |
|------------------------------------------------------------|-----|
| La démocratie, synthèse exigeante de liberté et d'égalité. |     |
| C. Desouches (France) .....                                | 228 |
| Vers la déconcentration transnationale du pouvoir ?        |     |
| G. Conac (France) .....                                    | 230 |
| Débat .....                                                | 235 |
| Quelle démocratie pour l'Afrique ? D. Yawassa (Togo) ..... | 236 |

## **Clôture**

|                                                      |     |
|------------------------------------------------------|-----|
| Rapport du séminaire. B. Cassen (France) .....       | 245 |
| Allocution de clôture. A. Benabdeljlil (Maroc) ..... | 250 |
| Allocution de clôture. C. Tasca (France) .....       | 251 |

# Liste des auteurs

## A

**M. ABRAHIM**, Professeur

**M. Claude ALBAGLI**, Secrétaire général CEDIMES, laboratoire de développement, Paris II, France.

**M. AMARA**, Économiste, Rabat, Tunisie

**Mme Edwige AVICE**, Ministre de la Coopération et du développement, France

**M. Chedly AYARI**, ancien Ministre, Tunisie

## B

**Abdellatif BENABDELJLIL**, Recteur de l'Université de Rabat, Président de l'AUP ELF, Tunisie

**Elliot BERG**, Vice-Président, Developement Alternative Inc, Washington, États-Unis

**Arthur BODSON**, Recteur Université de Liège, Belgique

**A. BOYE**, Professeur, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

**Michel BUISSON**, Directeur de l'ISARA, Lyon, France

## C

**Serge CALABRE**, Professeur, Université Pierre Mendès France, Grenoble, France

**Bernard CASSEN**, rapporteur, Professeur à l'Université Paris VIII, France

**Aff CHELBI**, Ministère de l'Économie – Tunisie

**Gérard CONAC**, Professeur, Université Paris I, France

**Michel COQUERY**, Directeur de l'ENS Fontenay Saint Cloud, France

**Buarque CRISTOBAM**, Université de Brasilia, Brésil

## D

**Francine DEMICHEL**, sous-directeur DESUP, Ministère de l'Éducation Nationale, France

**Paul DESNEUF**, Professeur à l'Université Paris I, France

**Christine DESOUCHES**, Délégué auprès du Secrétaire général de l'ACCT pour la coopération juridique et judiciaire, France

**Marc-Antonio DIAS**, Unesco, France

**Nguyen DINH TRI**, Vice-recteur de l'Institut polytechnique d'Hanoi, Vietnam



## **F**

**Jean-Claude FAURE**, Directeur du développement, Ministère de la Coopération, France

**Jacques FORSTER**, Directeur de l'Institut universitaire d'Études pour le Développement,  
Université de Genève, Suisse

## **G**

**Jean du Bois de GAUDUSSON**, Vice-président de l'Université de Bordeaux I, Doyen de la  
Faculté de Droit, France.

**Jean GICQUEL**, Professeur à l'Université de Paris I, France

**Patrick GUILLAUMONT**, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand I, Directeur du  
CERDI, France

**Michel GUILLOU**, Directeur général de l'AUPELF, Recteur de l'UREF (Université des  
Réseaux d'Expression Française), France

## **H**

**Georges HENAULT**, Directeur IDIC, Université d'Ottawa, Canada

**Paulin HOUTONDJI**, Ministre de la Communication et de l'Information, Bénin

**Philippe HUGON**, Professeur à l'Université Paris II, France

## **J**

**Pierre JUDET**, Professeur à l'Université Pierre Mendès France, IREPD Grenoble, France

## **K**

**Axelle KABOU**, ancienne Conseillère au Secrétariat de la Présidence de la Confédération de  
la Sénégalie)

**Valère KINIFFO**, Secrétaire général du CAMES, Burkina Faso

**Mamadou KOULIBALY**, Professeur à l'Université nationale de Côte d'Ivoire

## **L**

**Gérard LATORTUE**, Directeur de l'ONUDI, Autriche

**André LAURENT**, Président de la Commission universitaire du développement, Université  
Libre de Bruxelles, Belgique

**Philippe LAZAR**, Directeur général de l'INSERM, France

**Karim LIMAN**, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de l'Université  
de Niamey, Niger

**Madina LI-TALL**, Université Cheikh anta Diop, Dakar, Sénégal

## **M**

**M. MAROUJE**, Libreville, Gabon

**Achille MBEMBE**, The Brookings Institution, Washington, États-Unis

**Jaime de MELO**, Professeur à l'Université de Genève, Suisse

## **N**

**Lamine N'DIAYE**, Recteur de l'Université Saint Louis, Sénégal

## **O**

**Bonaventure Mve ONDO**, Recteur de l'Université Omar Bongo, Libreville, Gabon

**Mohamed El Hachen OULD LEBATT**, recteur de l'Université de Nouackchott, Mauritanie

## **P**

**Robert PECCOUD**, Sous-Directeur à la formation et à l'enseignement, Ministère de la Coopération, France

**M. PECQUEUR**, Directeur de l'Association Afrique Verte, responsable d'ONG, France

**M. PERICARD**, Conseiller spécial au B.I.T., Genève, Suisse

**Christophe PIERRE**, Étudiant IGC, France

**Edgard PISANI**, ancien ministre, Président de l'Institut du Monde Arabe, France

**Bernard POUYET**, Président de l'Université Pierre Mendès France, Grenoble, France

## **Q**

**Jean-Louis QUERMONNE**, Professeur à l'I.E.P. de Grenoble, France

## **R**

**Mme RAMAHOLIMIHASO**, Madagascar

**Régis RITZ**, Président de l'Université de Bordeaux III, président COREX, France

## **S**

**M. Ab. SAMPIL**, étudiant DESS

**Komlavi Fofoli SEDDOH**, Président du Comité consultatif du Conseil Africain et Malgache pour l'enseignement supérieur, Madagascar

**Mohamed SEDRATI**, Directeur de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc

## **X**

**Michel SOUTIF**, Professeur, Université Grenoble I, France

**Michel SEWERYNSKI**, Président de la Conférence des recteurs polonais, recteur de l'Université de Lodz, Pologne

## **T**

**Catherine TASCA**, Ministre délégué à la Francophonie, France

**Tom TAYLOR**, Président du Comité de réflexion sur la Francophonie

**Michel TREUIL**, Recteur de l'académie de Grenoble, France

**Daniel TURP**, Professeur, Université de Montréal, Canada

## **V**

**M. VANOORENBERGHE**, Institut National Polytechnique de Grenoble, France

**René VALETTE**, Président du Comité Catholique contre la faim dans le monde, France

## **W**

**Gérard WINTER**, directeur général de l'ORSTOM, France



# Avant-propos

Au delà des idées reçues sur le développement dans les pays du Sud, et plus particulièrement dans la zone francophone, émerge l'idée que l'Université, aux côtés des acteurs de la vie politique et économique, doit s'impliquer dans la réflexion sur le développement et la démocratie.

Pour faire face aux difficultés qui s'abattent sur le continent africain et proposer des remèdes à une crise multiforme où se radicalisent les conflits sociaux, où sont mis en cause les pouvoirs en place et où s'accroît la pression des bailleurs de fonds, il est urgent de confronter les différents acteurs, en s'appuyant sur la Francophonie.

## L'espace francophone, un laboratoire de l'humanité et du progrès

La Francophonie éduquée et prospère au Nord n'a pas de leçons à donner à une Francophonie du Sud en plein éveil : éveil à la démocratie, à l'économie de marché et au progrès. Aussi nous a-t-il semblé utile de poser certaines questions, afin d'apporter des éclairages nouveaux sur les tribulations de notre ère moderne :

Quelles sont aujourd'hui les fonctions dévolues aux Universités du Sud face à une crise politico-économique ? Peut-on concevoir une autre forme de coopération pour l'enseignement supérieur ? Le développement économique, étroitement lié à cet éventail de questions n'est l'apanage ni des pouvoirs publics ni du secteur privé : en effet, l'Université, les Écoles, les Centres de recherche et les universitaires, spécialistes de ces questions, y ont un rôle déterminant à jouer.

Aussi avons nous pris l'initiative de réunir universitaires et responsables politiques, pour qu'ils débattent ensemble des bienfaits et des échecs des politiques d'ajustement structurel et de leur impact réel sur le développement économique.

Le processus de démocratisation, indissociable des politiques de développement économique, a fait l'objet d'une dernière table ronde.

Nous avons voulu des débats sincères, capables de dégager de nouvelles perspectives et des axes neufs de réflexion et d'action en matière d'économie et de développement. Nous espérons avoir atteint notre objectif.

## **Au delà du colloque : un plan d'action pour les Universités francophones**

L'AUPELF-UREF, relais des Universités francophones, prévoit, au delà de ce colloque, de renforcer ses actions en matière d'économie et de développement. Outre les activités de son très actif réseau « Entrepreneuriat » et les nombreux ouvrages publiés dans la collection Universités francophones, l'UREF a programmé deux actions :

- le Prix El Fasi, Prix scientifique d'un montant de 30 000 dollars canadiens (150 000 FF) décerné par le Haut-Conseil de l'AUPELF-UREF, couronnera en novembre 1992 les travaux d'un chercheur dans le domaine de l'analyse économique et du développement ;

- Un réseau thématique de recherche sur ce thème sera mis en place en fin d'année, et permettra aux chercheurs spécialistes de ces questions de partager la recherche et d'assurer la circulation des idées et des connaissances en français.

Convaincus que la mise en commun des potentiels scientifiques de l'espace francophone conduira au progrès de la science, et, par là même, des sociétés qui le composent, nous formons l'espoir, à travers l'organisation d'un tel colloque, de contribuer à l'épanouissement d'une communauté de chercheurs, animés par un même esprit de conquête et de progrès.

# Préface

Je suis heureuse de poursuivre, dans ce cadre, avec les universitaires et les Universités de Grenoble, un dialogue fructueux et familier, sur cette question du développement, défi majeur de notre époque. Les politiques, pour agir, pour définir des stratégies ont besoin des chercheurs.

Avant d'agir, il faut savoir penser, tracer des lignes d'action, réfléchir en innovant, ne pas craindre une pensée hors des sentiers battus. Les universitaires, les formateurs ont, dans ce cadre, un rôle fondamental.

La validité d'une politique de développement repose, avant toute chose, sur la validité d'une politique de formation : ce que l'on appelle « la politique de ressources humaines ».

Les principales instances internationales inscrivent cette dimension, aujourd'hui, dans leur programme, notamment la Banque mondiale. Cette question des ressources humaines détermine, il est vrai, les types de réorganisations sociales, de démocratisation, de structuration économique.

Je ne prétendrai pas, dans ce propos introductif, apporter des solutions définitives. Simple-ment, je souhaite poser une problématique, partir de l'expérience du ministère de la Coopération et du développement en direction de 37 pays, situer les angles d'approche.

La première approche doit être Sud-Sud. Il faut regarder comment les problèmes se posent dans les pays du Sud auxquels nous avons affaire, et en fonction de ce diagnostic, en fonction également des intentions, regarder comment on peut « bâtir des coopérations ». Les enseignements supérieurs, plus encore au Sud qu'au Nord, sont en crise. Les situations économiques et sociales auxquelles nous sommes confrontés dans les relations Nord-Sud, et que vivent très directement les pays du Sud, ont des conséquences sur les systèmes scolaires et universitaires. J'insiste sur la corrélation scolaire-universitaire. Un système éducatif est global. La réflexion doit intégrer cette approche.

Quels sont les problèmes principaux que rencontrent les pays du Sud ? L'enseignement supérieur est soumis à de très vives critiques, on leur reproche :

- leur inefficacité, leur inadaptation aux besoins économiques, leur rôle trop mineur dans la démocratisation.

On leur reproche d'être trop dépensiers. Tous ceux qui actuellement mettent en place – tous les États – les politiques d'ajustement structurel ont une demande principale qui est la déflation des effectifs de la fonction publique. Or, que se passe-t-il, dans de nombreux États ? Il y a un système de déversement automatique de l'enseignement secondaire dans le supérieur, dans la fonction publique. C'est à peine caricatural. En un mot, la fonction publique est le débouché de l'enseignement secondaire.

Je ne vais pas insister sur les critiques d'ordre qualitatif qui sont portées. On accuse les États d'accepter des politiques très quantitatives, les Universités aussi. Les salaires sont élevés. Ils sont supérieurs aux salaires des cadres moyens des autres activités socio-professionnelles.

Cette critique est importante. L'Université ne doit pas être le lieu de tous les privilèges. Il nous faut donc poser, avec lucidité, la question d'un nécessaire ajustement structurel.

On reproche l'inadaptation de l'outil universitaire et éducatif au besoin de l'économie. Cette critique d'ailleurs, se double d'une constatation : une hémorragie formidable d'étudiants. Je donne simplement le chiffre pour la France : près de quarante mille étudiants d'Afrique Subsaharienne, sont actuellement dans les Universités françaises. Beaucoup d'entre eux sont boursiers, soit de leur gouvernement, soit du gouvernement français, mais il va de soi que les disciplines qu'ils recherchent dans notre pays sont des disciplines rares dans leurs pays d'origine.

Le problème est que, lorsque de longues études sont faites dans un pays ami, il y a une grande tentation de rester dans ce pays ami ; l'exode des cerveaux est un problème qu'il faut prendre en compte : nous ne pouvons le traiter à la légère.

3. On accuse souvent les Universités des pays du Sud de fabriquer en quelque sorte des corporations très à l'écart de la vie courante, de fabriquer des « Nomenklatura » coupées des réalités.

La démocratie est une aspiration très forte des peuples, l'Université doit apporter à la construction démocratique sa contribution, soit parce qu'elle a des juristes compétents qui peuvent aider à ce que nous nous appelons la coopération institutionnelle, à la mise en place d'un certain nombre d'outils juridiques, (l'état de droit, cela se construit) soit parce que l'Université est le lieu d'un dialogue avec les forces du pays, avec la société civile en particulier. Ce dialogue ouvert, traditionnel en France, est nécessaire aussi ailleurs. Nous devons absolument tenir compte dans l'élaboration des politiques dites de coopération, de ces constats critiques.

Une des questions évoquées ; le problème qualitatif, l'adaptation à l'économie, le fait que l'on reproche à un certain nombre d'étudiants de s'en aller et de ne pas revenir, peut tracer une solution, un début de solution dans une réflexion beaucoup plus ouverte sur la régionalisation. Le ministère de la Coopération et du développement a engagé sur la régionalisation, sur la mise en place de politiques régionales, y compris au niveau économique une réflexion nouvelle. Cette réflexion peut avoir un prolongement en ce qui concerne l'Université, les pôles de formation. Que de gaspillages seraient ainsi évités : « double emploi », types de formation inadaptée, spécialisations éparpillées...

Nous avons entamé un processus, dans le pacifique sud, cette recherche est également ouverte dans l'océan Indien. C'est une piste qu'il faut aujourd'hui explorer et que souhaitent d'ailleurs explorer beaucoup d'États qui sont nos partenaires.

Très rapidement, ayant un peu posé cette problématique, quelles sont, dans le domaine de la coopération, les actions qui peuvent être engagées et en même temps, les difficultés que nous pouvons rencontrer ?

Il y a une difficulté majeure sur laquelle je veux attirer l'attention des universitaires français qui sont là ce matin : actuellement, notre coopération est fondée sur la présence longue durée d'universitaires. Cinq cents universitaires français travaillent dans les 37 pays auxquels j'ai affaire d'une manière quotidienne. Or, les deux tiers d'entre eux, s'ils devaient revenir en France dans le cadre d'une mobilité de leur carrière, auraient d'énormes difficultés à trouver des postes équivalents. Si bien que lorsque les États et les Universités amis font valoir qu'il serait sans doute utile de réorganiser les formations, nous avons nous-mêmes un blocage intellectuel lorsque nous voulons réinsérer nos propres enseignants dans l'Université française, l'autonomie des Universités, en ce domaine, nous pose une difficulté que je ne cacherai pas.

Il nous faut, à la fois, refuser que perdure une coopération de substitution et valoriser la mise en perspective, en France, de l'expérience de nos coopérants.



Je souhaite que les Présidents d'Université soient attentifs à cette question. Des solutions sont à trouver de type « doubles chaires », ou système des « professeurs visiteurs » dont l'intervention courte, dans des domaines pointus est essentielle et efficace.

Je demande aux Universités : ouvrez les portes lorsque nous avons à faire revenir des universitaires français, dont certains d'ailleurs voudraient bien pouvoir prolonger la carrière qu'ils ont faite dans des pays amis en France. C'est un vrai problème.

Un débat comme celui-ci nous oblige à mettre sur la table un certain nombre de difficultés sinon, ce n'est point un débat théorique. Les enjeux sont d'importance immédiatement.

Je voudrais également attirer l'attention sur le problème des bourses.

Ne vaudrait-il pas mieux parfois encourager les étudiants à faire leurs études sur place ?

Cette question des bourses est évoquée régulièrement au niveau du parlement. Quelle est notre politique en la matière ? Est-ce qu'il s'agira d'une politique traditionnelle ou d'une politique différente ? Comment concilier les demandes des étudiants ? La nécessaire spécialisation en France et les demandes des États amis qui craignent l'exode des compétences ?

J'évoquerai maintenant le partenariat Nord-Sud.

Il y a des coopérations qui existent d'Université à Université, elles sont utiles et heureuses, et chacun s'en félicite. Est-ce suffisant ? Je comprends bien que l'on ait refusé la notion de pôle européen, mais les Universités sont déjà largement sur réseau, donc on peut facilement refuser cette notion. Il existe le pôle européen dans la recherche, il existe l'Université. Vous êtes à Grenoble, dans le lieu même de la recherche européenne, au delà même de ces questions européennes, sur le réseau, apparaissent les Universités des pays de l'Est, comment pourrait-on faire en sorte d'avoir une image internationale plus forte de nos coopérations universitaires et sous quelle forme peut-on bâtir des réseaux ? Il sont gage de coopérations plus fécondes Sud-Sud et Nord-Sud.

Je prendrai un exemple : cinq pays ont demandé des audit de leurs Universités. Quatorze autres pays ont demandé des audit de tout leur système d'enseignement afin d'aider à réorganiser leur système éducatif.

Ce qui est en cause, ce n'est pas seulement la nature de l'enseignement et des programmes, la modernisation des programmes, c'est aussi la gestion. Je ne dirai pas que la question de la gestion est aussi importante que celle des programmes, mais elle est très déterminante ; c'est aussi la gestion des flux, c'est la gestion des équipements, la gestion des fonctionnements. Les coopérations qui s'imposent sont multiformes. Il est vraiment utile que, d'une façon plus coordonnée, ces questions de gestion ne soient pas du tout sous-estimées. Là aussi, il nous faut innover.

Notre expérience montre qu'il n'est pas possible de séparer les différents types d'enseignement. Il faut toujours observer en amont ce qui se passe. Si il y a déficit dans les formations techniques, il faut prendre le problème en amont. Si les flux d'étudiants, dont on considère souvent qu'ils sont trop fournis, sont tels, c'est sans doute parce qu'il n'y a pas eu sur le parcours d'autres débouchés. Ces débouchés d'ailleurs nécessitent non seulement des solutions éducatives mais des solutions socio-économiques. L'approche pédagogique est clairement insuffisante en la matière.

Ce sont-là des choix politiques assez complexes. J'ai le vif espoir que le sommet franco-phone élabore des propositions d'actions qui permettent d'envisager avec optimisme l'avenir

(nous avons pesé de tout notre poids pour que soient mis en place des comités de programme, pour que les questions de culture et de développement soient liées, que le sommet franco-phone ne traite pas uniquement de culture traditionnelle).

Je voudrais terminer en disant un mot du livre d'Axelle Kabou qui est un livre extrêmement provocateur, et je m'en félicite.

Ce qui m'a le plus intéressée, c'est la référence à deux chemins : le chemin d'un maternage classique, et le chemin d'une prise en main de son destin.

Tout ce qui est en train de se passer dans les pays avec lesquels le ministère de la Coopération a des relations privilégiées, c'est le choix d'une action des peuples sur leur destin. La démocratie, c'est cela : la volonté de prendre ses affaires en main. L'Université doit y contribuer.

Ainsi, ce colloque s'inscrit complètement dans une démarche que je considère comme une démarche internationale. Des pays auxquels j'ai affaire, particulièrement l'Afrique, en ont conscience.

Je souhaite que cette prise de conscience soit à la hauteur des défis.

Comment douter que les universitaires que vous êtes, ces chercheurs exigeants, n'aient à cœur de relever ce pari.

**Edwige Avice,**  
Ministre français de la Coopération  
et du Développement.

# **Démocratisation, économie et développement : la place de l'enseignement supérieur**

Le séminaire « Démocratisation, économie et développements », organisé conjointement entre les Universités Grenobloises et l'AUPELF, avec le concours du Ministère de la Coopération s'est tenu les 12 et 13 novembre à Grenoble et le 14 novembre 1991 à Paris.

L'organisation des journées Grenobloises a été le résultat d'un travail en équipe des quatre universités, Université Joseph Fourier, Université Pierre Mendès France, Institut National Polytechnique de Grenoble, Université Stendhal.

Mme Alicia Casalis, Vice-Présidente aux Relations Internationales de l'Université Pierre Mendès France et André Rosanvallon Ingénieur à l'I.R.E.P.D. ont eu la responsabilité de l'élaboration des actes définitifs du séminaire tenu à Grenoble, avec la collaboration de Serge Calabre et Pierre Judet, Professeurs à l'Université Pierre Mendès France, et Michel Soutif Professeur à l'Université Joseph Fourier. Le personnel du service Relations Internationales en apportant leur aide à la gestion générale de l'opération a permis la publication des actes.

Cet ouvrage reprend l'essentiel des diverses interventions présentées, ainsi que les débats qui les ont suivies, ce qui nous conduit à privilégier l'expression orale. Dans quelques rares exceptions nous avons inclus des communications écrites.

Nous avons pris sous notre responsabilité la relecture des actes. Nous espérons avoir été le plus fidèle possible aux propos des participants. Nous nous excusons pour toute erreur d'interprétation.



# Séance d'ouverture

Président de séance : M. Bernard POUYET

*Président de l'Université Pierre Mendès France (Grenoble II).*



## **Allocutions**

**M. Bernard POUYET**

*Président de l'Université Pierre Mendès France.*

C'est un grand honneur pour l'Université Pierre Mendès France d'accueillir ce séminaire qui s'ouvre aujourd'hui. Il est organisé en commun par l'AUELF-UREF et les Universités de Grenoble, et se poursuivra jeudi en Sorbonne. Il sera consacré au thème « Démocratisation, économie et développement : la place de l'enseignement supérieur. »

Les Universités de Grenoble sont évidemment très fières d'avoir été choisies pour recevoir ce colloque, qui s'inscrit dans les manifestations d'environnement du Quatrième Sommet des Chefs d'État et des Gouvernements des pays ayant en commun l'usage du français. Elles assument cette responsabilité ensemble car, vous le savez, les quatre universités de Grenoble sont réunies en un pôle universitaire et scientifique, qualifié d'europpéen. Celui-ci exprime la volonté commune de rapprochement confédéral en vue d'une bonne lisibilité de l'ensemble universitaire grenoblois, et le développement d'une pleine attractivité de notre ville universitaire vis-à-vis des chercheurs et étudiants du monde entier. Ceux de l'Europe bien sûr, mais aussi ceux du reste du monde et, notamment, les nations du sud auxquelles les universités de Grenoble sont liées par une tradition de coopération qu'elles entendent aujourd'hui renforcer.

Pour ne parler que de l'Université de Grenoble II dans laquelle vous vous trouvez, je voudrais rappeler que sur les 10 % d'étudiants étrangers qui composent cette université, près de deux tiers sont des ressortissants des pays du sud, que notre université comporte plusieurs équipes et centres de recherche qui travaillent sur le développement, notamment en matière d'économie d'énergie, des matières premières, de l'économie industrielle, de l'emploi et de la formation.

L'université Grenoble Pierre Mendès France se veut un centre d'expertise et de valorisation, et nombre de ses enseignants chercheurs sont engagés dans des actions de coopération bilatérales ou multilatérales, à la demande d'organismes nationaux ou internationaux.

C'est dans ces conditions que nous avons pu prendre le pari récemment d'ouvrir une filière professionnalisante en créant un D.E.S.S. « gestion et dynamisation du développement », dont Madame le Ministre prononçait il y a à peine trois semaines, la leçon inaugurale.

Aujourd'hui, sont à nouveau présents nombre de participants prestigieux venus des pays du nord et du sud, pour une réflexion tout à fait essentielle qui vise, à travers le double enjeu de la démocratisation et du développement, à établir – il ne faut pas méconnaître l'ampleur de l'ambition – de nouvelles modalités de coopération universitaire entre le nord et le sud.

C'est peu dire que l'enseignement supérieur est aujourd'hui en crise tant dans les pays du nord que dans les pays du sud. Mais il faut également reconnaître que les perspectives de sortie de crise ne sont évidemment pas les mêmes, selon que l'on considère l'environnement universitaire propre à chaque état, et l'inégalité des situations face aux contraintes du développement et aux exigences de la démocratie. Aussi, moins qu'aucun autre, le séminaire qui s'ouvre maintenant ne saurait se concevoir comme le lieu de transmission de certitudes sur l'évolution de l'enseignement supérieur.

Parlant d'un point de vue strictement français, on peut certes, en matière d'enseignement supérieur, en matière d'enseignement de masse, de démocratisation, de professionnalisation, faire état aujourd'hui d'un certain nombre d'expérimentations, et même de réelles avancées. Pourtant, comment ne pas immédiatement mentionner que c'est au prix, depuis trois ans, d'une mobilisation de moyens financiers sans précédent que notre pays est peut-être en train de se doter d'une véritable politique d'enseignement supérieur ?

Cette contrainte lourde étant rappelée, la réflexion qui s'ouvre aujourd'hui peut être décisive si on la conçoit comme une étape dans une dynamique, comme un moment de confrontation d'expériences concrètes, précises, comme un moment de recherche de solutions adaptées à chaque contexte particulier, s'exprimant en autant de propositions d'actions plutôt qu'en termes de recommandations politiques.

Pour leur part, les universités de Grenoble attendent beaucoup de ce séminaire, et au-delà, elles songent même à la mise en place d'un espace régional où se retrouvaient deux types de partenaires : d'une part l'ensemble des partenaires qu'ont les universités grenobloises avec les pays du sud (anciens étudiants, chercheurs, responsables ayant collaboré avec les universités et laboratoires grenoblois), et d'autre part, tous ceux qui œuvrent dans la région en faveur du développement et dont certains sont ici (O.N.G., collectivités locales, entreprises implantées dans la région).

Voilà un des vœux que je voudrais formuler en ouvrant ce séminaire, qui revêt, il faut le dire, un sens particulier dans une université qui a choisi il y a quelques mois, de se donner le nom de Pierre Mendès France, dont nous avons tous en mémoire la sensibilité, l'engagement, et le rôle historique d'homme d'état tant à l'égard du développement que de la démocratie.



M. Michel TREUIL

*Recteur de l'Académie de Grenoble.*

Il m'appartient, et j'en suis très heureux, de souhaiter la bienvenue à tous les participants à ce séminaire à la fois au sein des universités grenobloises et dans l'académie. Au nom du Ministre d'État, Ministre de l'Éducation nationale, je voudrais souligner tout l'intérêt que le système éducatif accorde à l'enjeu que vous abordez par les thèmes qui font le contenu de ce séminaire.

À titre personnel, je dois dire que la réflexion que vous allez conduire peut naturellement inspirer les universités grenobloises, mais, je le souhaite aussi, l'ensemble du système éducatif de cette académie.

En effet, le mot fort que vous souligniez est le mot solidarité, et je crois que c'est au titre de celle-ci que peuvent être identifiés les objectifs majeurs émanant de la réflexion que vous allez conduire.

En feuilletant les différents thèmes et questions que vous avez choisi d'aborder, j'ai retenu quelques mots forts comme :

- prise en compte de la demande sociale, – je crois qu'on ne peut engager cette réflexion sans analyser cette demande –,
- priorité en matière de formation,
- options prioritaires de recherche,
- dialogue avec les entreprises,
- gisement de matière grise,
- modalités de l'ajustement structurel et du développement,
- démocratie comme préalable à tout développement.

Et si vous le permettez, afin d'apporter une petite contribution à la réflexion qui va être menée, je pense que parlant de préalable, l'éducation est vraisemblablement le préalable de tout.

Vous avez souligné que cette réflexion devait aboutir à l'action. Lorsqu'on a ce souci de l'action, concentrer la solidarité autour de la dimension éducative est, de mon point de vue, la manière la plus efficace d'engager une contribution profonde.

À un moment où, pour ce qui concerne le système éducatif français, nous analysons l'ampleur des enjeux en matière de formation et surtout de formation des maîtres que nous mettons en place – et cette académie a été l'une des premières à organiser les instituts universitaires de formation des maîtres – il me semblerait judicieux de voir de quelle manière les universités francophones pourraient engager sur ce thème une action très forte, pour laquelle je crois que la réciprocité en matière de coopération est tout à fait entière.

Et c'est sur ce vœu que je voudrais conclure, en insistant sur le fait qu'à l'échelle de cette académie, non seulement les universités mais avec elles aussi, les établissements d'enseignement du second degré, pourraient être efficaces certainement pour, dès à présent, organiser des actions tout à fait concrètes.

**M. Abdellatif BENABDELJIL**

*Président de l'AUPELF.*

L'AUPELF se félicite de se trouver à cette occasion à Grenoble, cette cité dont le rayonnement et le dynamisme scientifiques, culturels et économiques sont connus de tous. Elle est redevable aux universités grenobloises et à l'Institut National Polytechnique de leur collaboration à l'organisation de ce séminaire. Toutes ces institutions ont su, chose qui n'est pas si fréquente dans ce milieu dont nous connaissons la propension à l'individualisme, créer entre elles des rapports étroits de coopération afin d'optimiser les ressources matérielles et intellectuelles, et ainsi nous donner à tous, une excellente leçon de partenariat. Nous savons combien ces institutions s'engagent avec détermination dans la coopération avec les pays du sud.

Notre association a voulu soumettre à votre réflexion ces questions brûlantes d'actualité. Celles-ci retiennent toute l'attention des gouvernants, des intellectuels, de l'opinion publique dans nos pays respectifs.

La participation de nombreuses autorités universitaires et d'éminents spécialistes augure, nous l'espérons, de l'émergence au bout de ces prochaines journées, de riches conclusions qui éclaireront la problématique posée par les thèmes du séminaire.

L'éclairage attendu interviendra à la veille du prochain sommet des chefs d'état et des gouvernements ayant en commun l'usage du français, mais notre rencontre tire également son importance d'autres considérations : elle intervient après les grands bouleversements qu'a connu le monde depuis quelques années. Bouleversements de valeurs et des équilibres géostratégiques conduisant tantôt à des situations où prévalent le dialogue et la tolérance, tantôt à des incompréhensions et des blocages mettant en péril la paix et l'harmonie existant entre les peuples et les nations.

## **Sortir de la crise**

Mais tout le monde s'accorde à souligner l'importance de la démocratisation, de la rationalisation, de la gestion économique et de la formation de l'homme comme vecteur essentiel pour sortir de la crise.

Cependant, si l'unanimité se fait aisément sur les objectifs globaux, de divergences apparaissent rapidement lorsqu'il s'agit d'envisager les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La comparaison de ces trois objectifs peut même déboucher sur des situations contradictoires. Je n'évoque pas le lancinant problème de la dette.

Il faudrait se protéger contre toute sorte de précipitation afin que la poursuite de ces nobles objectifs ne se traduise pas par un enracinement encore plus poussé dans la crise et la marginalisation.

Dans un monde de créativité, d'innovation, il est indispensable d'éviter la reproduction mécanique des modèles extérieurs. L'invention de nouvelles formes de démocratie qui prennent en charge l'héritage historique et culturel des populations protégera certainement de nombreux pays contre des effets préjudiciables.

La rationalisation de l'appareil de production sans la prise en compte de l'environnement, de la culture, du social et des modes de pensée, des comportements des populations, risque d'être bien précaire, car bien que pleinement convaincus du bien-fondé de l'ajustement structurel, nous observons ici et là des éléments qui nous interpellent sur les modalités même de la structuration économique.

## **Formation de l'enseignement supérieur**

Je voudrais dans cette brève intervention, insister particulièrement sur le problème de l'enseignement supérieur. C'est maintenant devenu une évidence, le système d'enseignement supérieur ne doit pas fonctionner comme un îlot coupé des réalités économiques et sociales et de leur évolution. Mais ce qui, souvent, ressort moins, c'est le coût de plus en plus exorbitant de la formation.

Vecteur jusqu'à une période récente de la mobilité sociale, l'enseignement supérieur a exercé, et continue de le faire, un attrait important sur la jeunesse.

L'adaptation de l'enseignement supérieur au monde professionnel, qui se heurte encore à des pesanteurs, requiert une coopération plus ciblée, mieux réfléchie et mise en œuvre de manière plus rigoureuse entre les institutions des pays du sud et ceux du nord, et nécessite également un échange d'expériences entre les établissements des pays du sud.

Toutefois, pour que les entreprises en matière d'adéquation formation-emploi ne se réduisent pas à des expériences isolées, pour qu'elles aient un véritable effet d'entraînement, il est impératif de disposer de moyens financiers suffisants.

Or, les contraintes dues à l'endettement extérieur constituent de véritables obstacles chaque fois qu'il est question de réforme profonde de l'enseignement supérieur et de la formation d'une manière générale.

Face aux problèmes réels, nombreux, complexes, auxquels se heurtent les progrès de la démocratisation, la recherche d'un développement socio-économique endogène et approprié, l'attitude des uns vis-à-vis des autres entre des pays partageant l'usage du français, doit être celle de pays amis. Chaque pays se doit de cultiver la compréhension et la connaissance de la réalité des autres, et user envers eux d'un dialogue toujours ouvert et franc. L'adoption d'une telle attitude sera en soi un acte de solidarité et la manifestation d'une véritable volonté de coopération.

L'enseignement supérieur a pour mission de contribuer à l'éclosion de telles attitudes chez la jeunesse, l'opinion publique, les hommes politiques et les décideurs. Et l'AUELF, décidée à tirer profit de la grande diversité culturelle et humaine des sociétés auxquelles appartiennent les universités membres, a toujours œuvré et œuvrera toujours pour de pareils objectifs.



## **Recherche, enseignement supérieur et développement**

M. Philippe LAZAR

*Directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).*

Je suis à la fois très honoré – mais je mesure bien le poids de la responsabilité qui m'est confiée – que l'on demande à un directeur d'organisme de recherche de parler devant d'éminents universitaires des problèmes d'intervention de la recherche sur la relation enseignement supérieur/développement.

Je le ferai avec beaucoup de modestie, croyez-le bien, tout en essayant de jouer le jeu qui a été proposé ce matin par le Président Pouyet et par le Ministre ensuite. C'est-à-dire d'essayer de poser des problèmes plutôt que d'apporter des certitudes, de donner des éléments de débat dans la mesure même où la notion de débat est absolument consubstantielle de la notion de démocratie, et enfin dans la mesure où celui-ci doit d'ailleurs se perpétuer en tant que tel, tout en étant compatible avec de prises de décision, mais en tant que tension permanente qui permet de ne pas avoir l'illusion que quiconque a des solutions par rapport aux problèmes extrêmement complexes auxquels nous avons à faire face.

Je voudrais pour ma part essayer d'évoquer trois questions avec vous, qui me paraissent directement liées aux problèmes qui sont posés, et je vais essayer de le faire de façon aussi provocante que possible, en posant un certain nombre de questions, en donnant des éléments de réponse contradictoires.

### **Recherche et développement**

La première question est : est-ce qu'une véritable recherche, au sens plein du terme, qui respecte les impératifs de liberté et de qualité qui sont imposés par la compétition internatio-

nale est compatible avec les impératifs au moins aussi contraignants du développement ? Je voudrais d'une autre façon demander s'il n'y a pas une contradiction insurmontable entre la préparation lointaine de l'avenir et les exigences fortes du présent ? Ou, encore plus spécifiquement, si une recherche fondamentale est réellement légitime dans des pays en développement ?

Je ne crois pas que l'on puisse être plus provocant que cela. Je voudrais essayer d'apporter des éléments de réponse en disant : oui, il faut une recherche, mais faut-il vraiment une recherche fondamentale ?

J'avais eu l'occasion de le dire au cours du forum des partenaires qui a eu lieu récemment à Paris début septembre, je tiens cette idée de Carlos Chagas qui a été pendant longtemps Président de l'Académie Pontificale des Sciences, grand chercheur et penseur brésilien, et qui dit de façon la plus ferme qu'il ne faut pas qu'il y ait de fermeture vis-à-vis des pays en développement sur quelque domaine de recherche que ce soit. Faute de quoi s'il y avait une position de principe prise en ce sens, on priverait bien évidemment les pays en développement du droit de participer aux pointes d'évolution de l'humanité. On les placerait de façon tout à fait délibérée en situation de sous-développement par essence. Il est donc essentiel de préserver cette liberté fondamentale et de la préserver en direction d'une recherche « fondamentale ».

Nous ne savons plus ce qu'est une recherche fondamentale par rapport à une recherche appliquée. Depuis le colloque de 1981-1982, nous avons compris qu'il y avait simplement deux sortes de recherche : les recherches de qualité et les autres, et parmi les recherches de qualité, au sein de celles-ci, il y avait place à la fois de façon tout à fait complémentaire pour du fondamental et de l'appliqué, et que l'un était indissolublement lié à l'autre. Jean-Pierre Chevènement a souvent cité Pasteur, rappelant que les implications et la connaissance sont comme les fruits et l'arbre qui les porte, indissolublement liées l'un à l'autre.

Dans ces conditions, voilà beaucoup d'éléments en faveur de la recherche par rapport à l'ensemble des problèmes de développement. Contre, pas contre ? On a les éléments classiques d'opposition mais qui sont tout à fait légitimes.

La demande sociale forte en faveur du développement, et en particulier dans cette période de crise qui a été évoquée à l'écrit dans les textes préparatoires et à l'oral par les précédents intervenants, la démocratie n'est-elle pas d'abord la satisfaction des besoins du plus grand nombre ? Et est-ce que les problèmes de l'élitisme, fut-il républicain, ne risquent pas de contribuer à créer, à isoler une caste qui finirait par oublier les problèmes fondamentaux du pays ? Est-ce que la demande économique n'est pas prioritaire et est-ce que le mot, employé de façon malheureuse dans notre pays, de « pilotage par la base » ne peut pas, sous une autre forme, reposer un certain nombre de questions fondamentales sur la priorité à l'économie par rapport à l'ensemble des éléments culturels ?

Pour essayer non pas de répondre à cette contradiction entre le pour et le contre, mais amorcer quelques pistes d'évolution qui rendent compatibles les interrogations contradictoires que j'ai évoquées, il faut insister sur trois points au moins.

Le premier, et cela rejoint ce que je disais de la recherche fondamentale/recherche appliquée, en réalité, ce qui est le point essentiel en matière d'intervention de la recherche dans une société, c'est la dualité entre recherche et transfert. Il n'y a pas d'activité de recherche qui puisse se légitimer complètement d'un point de vue social si elle n'est étroitement associée à

des activités de transfert, c'est-à-dire à des activités de partenariat entre les acteurs de la recherche, les acteurs universitaires, et les acteurs du développement.

Le deuxième, il y a un mot plus intéressant que le mot « appliqué », et qui me semble pouvoir être utilisé de façon tout à fait intéressante dans les problèmes qui nous préoccupent, c'est le mot de « finalisée ». Il y a une énorme différence entre une recherche appliquée et une recherche finalisée. On peut parfaitement définir des fins qui rejoignent les préoccupations sociales, qui rejoignent les priorités d'une nation à un moment donné, qui peuvent parfaitement être différenciées d'un pays à l'autre. Finalement, on peut définir des règles du jeu en matière de grande masse, de grands choix. Je crois que ceci constitue un élément de réponse possible, qui rejoint d'ailleurs le troisième.

Le troisième est la notion d'évaluation. Le mot « évaluation » souvent employé de façon confuse, de façon ambiguë, doit être clarifié, doit être utilisé, clarifié dans son acception et doit être effectivement traduit en acte. La notion d'évaluation porte bien sûr, s'agissant de recherche, sur la qualité propre des recherches selon des critères classiques d'évaluation, mais doit porter également sur l'impact de celles-ci, c'est-à-dire sur l'ensemble de l'insertion du processus de recherche dans un processus de formation supérieure et dans un processus de développement.

En cela d'ailleurs, le contrôle social, le contrôle par la société en amont et en aval d'une recherche, est parfaitement légitime. En amont au niveau des grands choix qui sont en fait des choix politiques de grande orientation ; en aval au niveau de l'utilisation effective des résultats de la recherche ; pour autant que ce contrôle en amont et en aval, par des procédures qui relèvent de l'évaluation, laisse au centre la notion d'évaluation scientifique se développer en tant que telle sans contrainte. C'est là que l'on retrouve la possibilité de faire intervenir la notion essentielle de liberté de la recherche, coincée entre les évaluations en amont et en aval, mais qui, au sens propre où elle doit s'exercer en tant que recherche, doit évidemment être libre.

## **Recherche et enseignement supérieur**

La deuxième question de nature provocante que je voudrais poser, concerne l'enseignement supérieur. On dit habituellement – et d'ailleurs, c'est bien en cela que recherche et enseignement supérieur ont été associés dans le titre de l'intervention qui m'a été proposée – on dit souvent qu'un véritable enseignement supérieur n'a de sens que s'il se nourrit en permanence et de façon profonde par une recherche. Les universités des pays en développement ne sont-elles pas de ce fait, comme les universités du nord, obligées de privilégier la recherche de façon assez systématique alors que l'on pourrait penser que les besoins essentiels du pays seraient plutôt des besoins en matière de formation, et notamment de formation professionnelle ?

Pour cette spécialisation, pour cette intervention de la recherche, il y a une nécessité évidente pour l'enseignement supérieur d'un contact direct avec la recherche, et l'on ne conçoit pas que les enseignants du supérieur puissent être formés indépendamment de toute activité personnelle de recherche. De la même façon, il est bien évident qu'une activité de recherche ne peut se développer de façon harmonieuse et efficace que si elle est nichée dans un contexte

d'enseignement supérieur qui soit favorable. Enfin, il est tout aussi évident que l'enseignement supérieur a besoin en permanence d'une stimulation par la recherche.

Mais, et cela, je dois le dire de façon très ferme, très forte, on me pardonnera de la faire en tant que responsable d'un organisme de recherche, l'enseignement supérieur, on ne le sait pas assez, on l'a un peu oublié, est en soit une recherche. Le mot « recherche » est un mot extrêmement ambigu, lui aussi. On ne s'est pas assez habitué à la nécessité de faire évoluer le concept même de recherche. On confond trop souvent la notion de recherche et la recherche que j'appelle, pour la qualifier de façon précise, la recherche analytique telle qu'elle peut être pratiquée dans un organisme de recherche, telle qu'elle peut être appliquée spécifiquement sur tel ou tel élément de connaissance que l'on veut accroître, encore, en rajoutant une décimale de plus au stock déjà difficile à gérer de l'ensemble des connaissances disponibles.

Mais le problème de l'enseignement supérieur, si on veut le prendre en tant que tel, avec le qualificatif de « supérieur », se situe en un moment d'explosion permanente des connaissances. Les branches de savoir se créent chaque jour, chaque branche se nourrit de connaissances de plus en plus fantastiques, il naît des revues scientifiques semaine après semaine. Dans ces conditions, un véritable enseignement supérieur ne peut plus être, comme si nous étions en régime stationnaire de la connaissance, la transposition trop rapide devant les étudiants de ce que l'on fait en tant qu'enseignant supérieur en matière de recherche ; on donne à ces étudiants une tranche de savoir beaucoup trop étroite qui ne correspond pas fondamentalement à ce qu'ils sont en droit d'attendre. Or, si l'on veut faire passer une véritable recherche sur l'enseignement supérieur, il ne s'agit pas du tout de cette recherche de bout de chaîne qui est la partie pédagogique, la partie de transfert, de qualité du transfert de l'enseignement supérieur que l'on veut propager ; mais il s'agit bien de la conception même de ce que l'on veut enseigner, de cette nécessaire restructuration permanente et synthèse du savoir qui implique à l'évidence un effort de recherche synthétique qui est du même ordre de difficulté (j'aurais même tendance à penser d'un ordre de difficulté un peu supérieur), à la recherche analytique qui, elle, beaucoup plus guidée, est sur des rails ; je dirai que le chercheur est dans son canal bien défini, alors que l'enseignant supérieur doit sortir de sa compétence propre à tout moment et essayer de comprendre comment le monde explose en matière de connaissances.

Il me semble qu'il y a, pour l'enseignement supérieur, une nécessité absolue – ce sont les pistes de solution pour ma deuxième provocation, – de revaloriser la fonction enseignante des universitaires en tant que tels, c'est-à-dire en tant que recherche en elle-même. De ce point de vue, le problème de l'évaluation se pose pour l'enseignement supérieur dans des termes propres qui ne sauraient se confondre avec les méthodes habituelles d'évaluation, c'est-à-dire la liste des publications, des revues dans lesquelles publie un enseignant supérieur ou un chercheur, de préférence d'ailleurs la liste des publications en langue anglaise.

Qu'il me soit permis de dire un petit mot à ce sujet, et sans du tout vouloir provoquer une adhésion à certains propos, en étant le moins du monde démagogique, je voudrais simplement dire que tout en reconnaissant l'importance fondamentale de l'anglais en tant que langue véhiculaire de la connaissance scientifique naissante aujourd'hui, j'insiste sur « aujourd'hui » car quand on sait que 70 % des articles primaires publiés ne sont cités que zéro ou une fois, on peut se poser des questions sur le problème de la toute-puissance à jamais de la publication écrite, fut-elle en anglais. Mais néanmoins, il est clair que l'anglais reste et demeurera, en attendant des systèmes informatisés conversationnels et parfaitement adaptés, une langue véhiculaire fondamentale de la connaissance scientifique naissante au



point de vue analytique. Mais, connaissance scientifique que j'ai évoquée en parlant de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire la connaissance scientifique qui suppose une restructuration du savoir, qui suppose que l'on se place dans une culture fondamentalement véhiculée par la langue utilisée par ceux qui apprennent. Je pense très fondamentalement que cette façon de présenter le savoir doit être transmise dans la langue propre des pays dans laquelle on transfère la culture. Par conséquent, de ce point de vue, on ne tombe pas du tout dans Babel, mais dans la reconnaissance du caractère absolument essentiel des langues vernaculaires, de l'ensemble des langues véhiculaires et pas seulement d'une langue véhiculaire particulière en tant que vecteurs fondamentaux de l'enseignement supérieur.

Je crois aussi, s'agissant toujours des pistes à évoquer par rapport au problème du rôle propre de l'enseignement supérieur, qu'il est bien évident que toutes les notions de mobilité d'échange, de travail en équipe, toutes ces notions peuvent parfaitement permettre d'établir tous les ponts nécessaires entre l'enseignement supérieur et la recherche, tout en maintenant pour l'enseignement supérieur sa vocation à trouver ses voies propres d'évaluation et d'expression. Quand je parle d'évaluation, je parle non seulement d'évaluation en terme de réceptivité par les étudiants, mais également d'évaluation en terme, par exemple, de travaux écrits qui pourraient parfaitement être publiés dans des revues spécialisées d'enseignement supérieur ; il en existe une qui s'appelle « Médecine Science », qui n'est pas présentée comme une revue d'enseignement supérieur, mais qui en est en fait une revue fondamentale d'enseignement supérieur. Ceci pourrait se développer largement.

## **Les relations Nord-Sud**

Dernier paradoxe, le problème du partenariat entre le nord et le sud n'est-il pas un rêve dépassé et dangereux ? Dépassé parce que ne correspondant pas aux impératifs de la compétition internationale dure dans laquelle nous vivons, il serait dangereux d'entretenir de ce point de vue l'illusion d'une coopération réelle. Et donc dangereux parce que conduisant au mieux à une perte de temps pour le nord dans sa compétition de plus en plus fondamentale à terme par rapport à l'existence des indépendances nationales, au pire au problème des drainages de cerveaux évoqué par les précédents intervenants.

En faveur d'un regard critique sur le partenariat, le caritativisme est bien évidemment totalement dépassé, c'est une forme moderne, qui a encore des relents d'existence, une forme moderne de l'hypocrisie, et comme le disait Madame le Ministre il y a un instant, le problème du maternage, c'est une expression molle de cette même notion de caritativisme dépassée. Il est tout à fait clair que ceci n'est plus recevable.

D'autre part, nous savons bien que nous sommes confrontés, si nous voulons regarder la vérité en face, à un langage de réalisme très dur et de plus en plus à une sorte de reconnaissance de la force dominante du marché en tant qu'élément fondateur de nos sociétés, même lorsqu'elle cherche à certains moments à lui échapper.

Donc questions sérieuses sur le partenariat nord-sud et sa viabilité. Mais aussi, et il faut l'affirmer absolument sans ambiguïté, éléments de réponse non moins sérieux.

Le premier est qu'il est tout à fait clair que parmi l'ensemble des droits de l'homme, il en est un qui pose un problème particulier, c'est celui du droit de propriété. Le droit de propriété

dans l'histoire, quand il s'agissait de la propriété de sa chemise ou de son lopin de terre, était un droit particulièrement noble et respectable dans l'histoire des droits de l'homme et du citoyen en particulier. Mais dès lors que le droit de propriété devient un droit de propriété qui risque d'engager sous le même vocable une propriété qui devient dominante et écrasante pour une partie d'humanité là, on peut se poser des questions de façon tout à fait sérieuse, et s'en référer à une réflexion de fond sur ce que pourrait devenir le droit de propriété à l'avenir.

Sur le droit de propriété, en particulier sur les éléments patrimoniaux d'humanité, on peut se poser des questions sérieuses. Si par exemple, comme il en est question maintenant, on se met à breveter par exemple le génome humain lui-même, non pas l'utilisation qui peut être faite de la connaissance du génome par rapport à telle ou telle application, mais, comme il en est plus ou moins question actuellement aux États-Unis depuis quelques semaines, la connaissance elle-même de la simple séquence des bases fondamentales de l'ADN humain, on peut se poser des questions.

Quand on voit les éléments de propriété qui sont les éléments dominants d'une partie des puissances économiques en situation de monopole ou de quasi monopole, on peut se poser des questions sur le problème du droit de propriété lorsqu'il prend des dimensions aussi collectives.

S'agissant de la connaissance, nous avons vécu jusqu'à présent, pendant toute la phase de l'humanité jusqu'à aujourd'hui, dans une période où la connaissance était dominée par la connaissance académique. Ce qui fait que le mouvement qui nous a portés était plutôt un mouvement d'ouverture vers l'entreprise, vers l'économie. Il faut poursuivre ce mouvement de façon tout à fait dynamique, mais en même temps, il faut voir plus loin que le bout de son nez, plus loin que le bout de son siècle, et commencer à se poser des questions sur les moments où la connaissance pourrait bien ne plus être de nature fondamentalement académique, et pourrait passer par l'intermédiaire de structures de droit privé, et à ce moment-là, le problème deviendrait tout à fait différent de celui que nous connaissons aujourd'hui.

Donc essayons de ne pas avoir peur de la coopération avec les entreprises, avec les forces de développement économique, mais en même temps ayons la conscience de prévoir suffisamment à l'avance les éléments de précaution nécessaires, et je pense que des conférences internationales sous diverses égides (UNESCO, ONU...) pourraient probablement, à très juste titre, se préoccuper de ces problèmes.

Les problèmes de propriété ne sont pas des problèmes qui concernent exclusivement la relation nord-sud, les problèmes de protection existent aussi à l'intérieur du nord-nord. Et nous savons très bien aujourd'hui que nous sommes en but à toute une série de problèmes. Je citerai simplement, pour être dans l'actualité, le problème de la compétition entre l'Institut Pasteur et le M.I.E.H sur la question du droit de propriété concernant la découverte du virus du Sida, et des tests de dépistage qui lui étaient associés. On voit bien que les grandes questions de science et de relations entre la recherche et le savoir rejoignent les problèmes économiques et de préservation de l'indépendance nationale. Indépendance nationale, cela veut dire résister au drainage des cerveaux. C'est probablement le problème le plus important que nous avons à définir et à définir en commun. Nous avons tous des problèmes de cette nature.

Il y a bien sûr des problèmes nord-sud qui ont été évoqués, des problèmes est-ouest se posent actuellement de façon dramatique, il peut y avoir des problèmes ouest-ouest. Il est absolument crucial que nous arrivions à constituer des réseaux de coopération qui permettent à l'ensemble des chercheurs universitaires, acteurs du développement, de l'ensemble de

nos pays de jouer réciproquement un rôle de soutien, de coopération en se fixant sur le sol, en se fixant par rapport aux tentations de déplacement d'équilibre massif qui pourrait compromettre fondamentalement l'avenir au dépens d'un présent qui, lui, serait dominé par des perspectives trop immédiates de profit.

Tout ceci me paraît possible, cela suppose que l'on se fixe un certain nombre de points de vue communs tout à fait fondamentaux et fondateurs.

Je voudrais élargir la notion de diptyque que j'évoquais tout à l'heure de recherche-transfert, en un triptyque recherche-transfert-formation. Je pense que sur le système recherche-transfert-formation, il y a place pour un dialogue fondamental et d'intérêt réciproque entre l'ensemble de nos pays.



## **L'Afrique responsable**

**Mme Axelle KABOU**

*Ancienne Conseillère au secrétariat de la Présidence  
de la Confédération de la Sénégalie.*

Nous avons plaisir de vous présenter une communication sur le thème : « l'Afrique responsable », que j'ai personnellement choisi d'élargir, de transformer en : « l'Afrique responsable de son sous-développement ». Il s'agira d'exposer l'une des idées développées dans un essai de réflexion que j'ai publié l'an dernier, qui se proposait essentiellement de comprendre comment certaines élites africaines de l'indépendance des années 70 ont perçu la notion de développement, dans le contexte de réhabilitation culturelle forcené qui était le leur à l'époque, et de voir en quoi les attitudes induites ou encouragées par cette perception du développement expliquent nos conditions matérielles d'existence actuelle.

Une telle approche peut heurter bien des sensibilités dans la mesure où elle donne l'impression de manquer de perspectives historiques d'abord, de faire bon marché des effets de la colonisation et du néo-colonialisme sur le développement de l'Afrique, ou même de dédouaner tout bonnement l'occident de ses crimes historiques indiscutables. Il n'en est rien, et nous y reviendrons.

Pour l'instant, il convient de clarifier certains des postulats de cet essai avant d'aborder la problématique de notre responsabilité historique proprement dite.

### **Attitudes sociales et culture africaine**

Nous insistons beaucoup sur les attitudes, les comportements et les réactions ; on peut donc se demander si les attitudes idéologiques ou culturelles suffisent à expliquer un phénomène aussi complexe que l'évolution des conditions matérielles d'existence d'une société, a fortiori d'un continent. La réponse est bien évidemment : non. De fait, tous les sociologues

s'accordent depuis longtemps pour expliquer les phénomènes sociaux par une liaison de facteurs et non par une cause unique, mais tous, à notre connaissance, s'accordent également pour considérer les attitudes sociales au sens large comme une variable très lourde du changement ou de l'absence de changement social.

De nombreux exemples militent en faveur de cette position. Songeons par exemple aux conséquences du protestantisme ascétique sur le développement de la recherche scientifique, de l'accumulation du capital, de l'industrialisation en Europe, songeons aux effets du mythe hébraïque de l'élection raciale sur la qualité de la communauté scientifique juive, aux effets du culte que les japonais vouent depuis toujours à l'emprunt de technologie sur le rang mondial actuel, songeons a contrario aux conséquences catastrophiques des attitudes magico-religieuses des sociétés africaines pré-coloniales et des sociétés précolombiennes face à leurs conquérants occidentaux. Voilà des exemples historiques qui illustrent éloquentement à notre avis le rôle fondamental des attitudes culturelles dans le développement d'une société, voire dans son aptitude à résister victorieusement aux agressions de l'envahisseur du moment.

La question qui se pose dès lors est de savoir si l'on peut parler d'une culture africaine comme on se réfère à la culture occidentale ou méditerranéenne. La réponse à cette question pour moi est : oui. Précisons qu'il ne s'agit pas de nier l'évidente diversité culturelle de l'Afrique noire, mais de percevoir quelques-uns de nos traits culturels communs qui expliquent qu'à quelques nuances près, nous en soyons tous au même point en ce moment.

Dans un ouvrage intitulé « l'Afrique a-t-elle besoin d'un ajustement culturel » que j'ai lu avec beaucoup de passion, mon compatriote camerounais, Tounga Mendélé, tente, en recourant à la technique de la preuve par l'accumulation, d'établir que nous, africains, partageons des traits culturels communs. Nous reprenons l'essentiel de cette nomenclature car nous sommes d'accord avec lui, pour dire que certains traits culturels communs à l'Afrique constituent des entraves puissantes, graves, au changement social dans le contexte de contemporanéité planétaire qui est le nôtre depuis le XVI<sup>e</sup> siècle au moins. Et Tounga Mendélé stigmatise notre excessive convivialité qui nous aurait joué des tours, notre mentalité magique, notre soumission totale à l'ordre divin, notre conformisme social, notre passéisme, et enfin notre répulsion à aller vers la culture des autres pour y puiser les éléments conceptuels et matériels susceptibles de renforcer les nôtres avant qu'il ne soit trop tard. Inutile de préciser que si ces attitudes culturelles ne sont ni bonnes ni mauvaises en elles-mêmes, elles deviennent cependant périlleuses face à un agresseur moins chargé de falbalas magico-religieux que nous.

Selon nous en effet, la traite, la colonisation, le néo-colonialisme, nos conditions matérielles d'existence actuelle indiquent amplement qu'il y a une faiblesse dans la manière dont nous, africains, posons nos problèmes et percevons nos déboires historiques.

J'ai eu l'occasion de parler ailleurs de défaite de la pensée africaine depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. C'est vrai que selon que l'on se perçoit comme un jouet des dieux ou au contraire comme un cocréateur de son propre destin avec l'aide de Dieu, on n'aboutit pas du tout au même résultat. Cela est vrai des instituts comme des sociétés.

Voilà donc pour ce qui concerne les attitudes culturelles communes à nous, africains, et leurs incidences sur notre évolution historique et notre développement.

## **Développement africain et responsabilité**

Face à tout ce qui précède, on peut se demander ce qu'est le développement et s'il ne s'agit pas en dernière analyse de renoncer à soi-même pour devenir autrui. C'est une perspective souvent adoptée en Afrique. Cette question renvoie essentiellement à de faux débats concernant le relativisme culturel. Le monde dans lequel nous vivons est impitoyable pour ceux qui en ignorent le mode d'emploi, c'est vrai, la formule est de Jean-Jacques Servan-Schreiber, et nous pouvons tous le constater tous les jours. Nous sommes aujourd'hui dans une situation à la fois relativiste et évolutionniste, où nous paraissions condamnés à parler un minimum de langage technologique planétaire pour revivifier nos cultures. C'est la condition sine qua non de la revivification de celles-ci. Le paradoxe n'est d'ailleurs qu'apparent, on sait depuis longtemps que les cultures se développent plus par diffusion que par invention, et que cette diffusion se fait par la voie des migrations, des inventions, des conquêtes, de la colonisation des uns par les autres, on le sait depuis longtemps. L'histoire du progrès technologique de l'Afrique pré-coloniale n'échappe pas à ce modèle. Il s'agit par conséquent moins de devenir autrui que d'utiliser autrui pour ne pas se laisser phagocyter par lui dans le contexte de contemporanéité absolue qui est le nôtre aujourd'hui.

Nous avons beaucoup parlé de développement sans le définir, or il s'agit d'une des notions clés qui doit être explicitée. Dans notre état de civilisation actuelle, caractérisée à la fois par l'aggravation de la précarité de nos conditions matérielles d'existence au niveau de toutes les couches sociales, et de notre dépendance à l'égard de l'extérieur, l'amélioration de nos conditions de vie – car c'est de cela qu'il s'agit – ne peut provenir que de stratégies courageuses développées par les élites intellectuelles, politiques et financières africaines. Ces élites, conscientes qu'on ne peut pas tout faire à la fois, s'attacheront à définir, selon nous, les priorités et les stratégies visant à amener progressivement les populations à satisfaire au moins leurs besoins fondamentaux par elles-mêmes ; il s'agira à titre d'exemple d'implanter partout en Afrique des systèmes éducatifs qui favorisent la curiosité, l'imagination et l'esprit de recherche dès le pré-scolaire, de façon à former en vingt cinq ans une génération d'africains habitués à poser les problèmes en termes rationnels, scientifiques, et surtout contemporains. Il s'agit de donner à l'enfant africain un art de trouver qui soit adapté aux défis de son époque, car on sait qu'au-delà des machines, ce que l'occident du XIX<sup>ème</sup> siècle a inventé et qui continue de nous dominer aujourd'hui, c'est l'art de trouver la formule, c'est l'art de se réapproprier les trouvailles des autres et de les leur resservir sous une autre forme.

C'est donc d'abord reconnaître clairement et concrètement le rôle de la recherche scientifique dans la construction de la prospérité des peuples, mais c'est aussi se doter d'instruments de prospective qui, à défaut d'être des instruments de prévision, permettent au moins en trois scénari de se faire une idée de l'impact des décisions prises aujourd'hui sur l'avenir.

Au total, le développement est pour nous la traduction en actions harmonisées de la volonté de rester maître chez soi, en recourant au maximum à l'opportunisme culturel et technologique.

Pour prendre un dernier exemple, nous pensons que l'Afrique peut proposer au monde actuel un modèle de développement fondé sur l'utilisation intense d'énergies nouvelles et renouvelables, à condition de vouloir se réapproprier sans honte la technologie affinée et développée par les sociétés industrielles dans ce domaine. Nous dirons même plus, que

l'Afrique a le devoir de le faire parce que, en cessant d'être le réceptacle quasi naturel des ambitions hégémoniques des uns et des autres, elle apporte une contribution appréciable au progrès de la paix dans le monde. Ce n'est pas un langage utopique, l'Afrique peut bâtir une civilisation autre que la civilisation du pétrole si elle le veut. Elle en a les moyens humains et financiers.

Comme vous le voyez, il s'agit moins pour nous de définir d'une manière dogmatique que préciser les catégories sociales qui devront entreprendre l'initiative en Afrique, et de citer quelques exemples de cette finalité pratique.

Nous allons maintenant traiter de la responsabilité de l'Afrique face à son développement, bien entendu.

Disons d'emblée que tous les africains ne refusent pas le développement, mais cette précision ne présente d'intérêt, finalement, que dans la perspective d'une étude qui concernerait les conflits sociaux. Et là, il y aurait beaucoup à dire sur la guerre des élites politiques et intellectuelles africaines, qui a ses morts et ses exilés, beaucoup à dire sur la signification de la fuite des cerveaux. Pour nous, ces facteurs, quoiqu'importants, ne servent qu'à énoncer des truismes sur le non unanimité structurel des sociétés. Il nous paraît plus intéressant en revanche d'insister sur les mouvements sociaux qui, en ce moment même, continuent d'exiger, souvent au prix de leur vie, l'instauration de démocraties pluralistes et de vastes débats nationaux sur le devenir de leur pays.

Quel que soit l'impact des facteurs exogènes qui ont permis à ces mouvements d'exploser à une telle échelle, nous songeons aux influences du vent d'est, de la déclaration du sommet de la Baule, des politiques d'ajustement structurel, quelle que soit donc l'influence de tous ces éléments, force est de reconnaître qu'il existe désormais en Afrique une claire volonté de changement de structure et de personnel politique, une soif de clarté économique et politique, mais qu'en est-il de la clarté sociale ? Ou plus précisément de la volonté de changement des attitudes démographiques et économiques ? On n'en sait encore rien. Or, c'est là que se jouera, à notre avis, l'essentiel du débat actuel sur la démocratisation, et c'est ici que nous atteignons au problème de la responsabilité, et nous sentons tous bien ici qu'au-delà des individus, c'est une responsabilité historique globale qui renvoie aux problèmes de la dynamique sociale auxquels les individus adhèrent.

Ainsi, accuser nos hommes politiques de corruption sans essayer de voir en quoi ils sont représentatifs de notre conception traditionnelle de la solidarité, c'est à la fois manquer de formidable énergie culturelle et se condamner à croire, un peu hâtivement, que le parti unique était le principal obstacle à notre développement, ce qui est loin d'être une évidence même si, pour nous, le pluralisme est un SMIC non négociable.

Voilà les responsabilités de nos hommes politiques, qui sont immenses, mais qu'il convient de replacer dans une dynamique sociale globale.

## **Quel comportement adopter ?**

Pour ce qui concerne les conséquences de la traite, de la colonisation et du néo-colonialisme sur notre état de civilisation actuelle, on peut adopter trois attitudes qui produisent chacune des effets spécifiques.



On peut dans un premier cas de figure rejeter l'entière responsabilité de nos malheurs sur l'occident, comme nous l'avons fait, mais cette attitude, quoiqu'amplement justifiée, présente de graves dangers. Non assortie de mesures coercitives concrètes qui obligent le colonisateur à réparer ses crimes, l'accusation de l'occident produit à la longue une mentalité d'assisté, d'autant moins désireux de se prendre en charge que le coupable est tout désigné. Cette attitude est le meilleur moyen, selon nous, de propager sans s'en rendre compte le mythe de l'impuissance de l'Afrique avec ce que cela comporte de mensonges et de dangers. Au total, doublée de moyens de coercition, l'accusation de l'occident est une attitude efficace ; sans moyen de rétorsion clairement définis, elle redevient pour nous un indice de refus de développement.

On peut, dans un deuxième cas de figure, répartir les responsabilités entre l'ancien colonisateur et soi-même. Cette attitude hybride qui semble émerger chez les intellectuels africains exilés aux alentours des années 70 avec l'intensification des contradictions des partis uniques, a également montré ses limites. Elle engendre ce qu'Alain et Edgard Azoulay ont appelé « une volonté flasque », c'est-à-dire que concrètement, on fera de beaux discours, parfois sincères, pour affirmer sa volonté de se prendre en charge, mais dans la réalité, on se donnera d'autant moins de mal à mobiliser les ressources internes, que l'on est assuré de pouvoir compter sur ce qu'il est convenu d'appeler l'aide extérieure. C'est la version : nous voulons bien nous développer, mais nous n'en avons pas les moyens. On rencontre bon nombre de pays africains qui se croient pauvres et qui ne le sont pas ; on y trouve beaucoup d'argent, mal utilisé et peu distribué, une population extraordinairement jeune qui, utilisée autrement qu'à des fins électorales, pourrait ne serait-ce que fabriquer des tables-bancs pour des écoles entières, et enfin, des tas de chercheurs désœuvrés et parfois même des inventeurs qui cherchent en vain des sponsors.

Par conséquent, cette attitude bâtarde, qui ne choisit ni la chèvre ni le chou, est à écarter parce qu'elle implique beaucoup d'inertie et ne responsabilise personne. C'est également pour nous un indice de refus de développement.

On peut enfin, et c'est notre attitude préférée, partir du principe que tout peuple est, en première et dernière analyse, responsable de l'intégralité de son histoire, que le monde tel que nous le connaissons aujourd'hui est le résultat de nos barbaries cumulées, de nos colonisations internes cumulées, que de toutes façons, il est régi par des rapports de force depuis toujours, et que l'on devrait essayer de se hisser au rang des forts.

Au lieu de pleurnicher, on voit immédiatement ce qu'une telle attitude recèle comme charges de dynamisme, de lucidité, d'opportunisme culturel, et de dignité pour l'Afrique. Car le problème n'est pas de savoir si cette proposition est historiquement vraie ou fausse, légitime ou non, mais il est de choisir, d'encourager les attitudes rentables et porteuses de solidarité, de mobilité parce qu'elles favorisent l'introspection et la recherche des points faibles internes. Ici également, ce qui est vrai des individus l'est des sociétés. D'ailleurs, sans le formuler ainsi, la génération de l'indocilité et de la désobéissance, celle pour qui il n'y a aucune différence entre l'autoritarisme familial et la dictature politique de leur pays, ne craint plus les conflits ouverts. En rejetant les symboles d'exemplarité du genre héros résistant à la pénétration coloniale, que la génération des indépendances nous a proposés, cette génération opère ce que l'on pourrait appeler un transfert de responsabilité historique du colonisateur vers ses dirigeants politiques. Cela donne par exemple ce que nous disait un jeune algérien l'autre jour : le FLN, c'est bien, ils ont battu les français, mais depuis trente ans, qu'est-ce

qu'ils ont fait pour nous ? Cette réflexion pourrait à notre avis résumer l'esprit même des mouvements sociaux, qui aboutissent chez nous à l'épidémie des conférences nationales que nous vivons à l'heure actuelle.

On pourrait donc évoluer en Afrique vers une endogénisation des problèmes, et donc de notre responsabilité historique, mais cette tendance paraît limitée pour l'instant à l'état et à ses représentants. Espérons que la démocratisation permettra d'approfondir cette réflexion salutaire, plutôt que de l'étendre à la recherche de stratégies politiques, financières, administratives susceptibles d'induire les attitudes encore plus rentables en terme de développement.

## Université citoyenne et développement

M. Jean-Louis QUERMONNE

*Professeur à l'Institut d'études politiques de Grenoble.*

Dans le cadre de ce séminaire, et sous le titre « Université citoyenne et développement », il m'a été demandé de retracer l'évolution des universités françaises depuis un quart de siècle, et de tirer les leçons de leur capacité à assumer en citoyennes leurs responsabilités face aux nécessités et à l'urgence du développement.

Sans doute s'agit-il d'une gageure puisqu'en un quart de siècle ponctué par mai 68, les universités françaises n'ont pas suivi une évolution mais connu une révolution.

S'agit-il aussi peut-être d'un piège puisqu'après les propos stimulants et pleins d'humour de Madame Axelle Kabou, je me demande si mes paroles ne relèveront pas de l'ethnocentrisme et du développementalisme, que je condamne vigoureusement dans mes enseignements de science politique en les imputant à des auteurs américains.

Mais puisque la tâche m'a été impartie, j'y souscrirai en essayant de vous la rendre la moins longue et la moins pénible possible.

C'est vrai qu'avant 1968, sauf de manière purement formelle, la France ne possédait pas d'universités. C'est donc la loi d'orientation du 12 novembre 1968 qui en a posé les bases, en fonction de trois principes : ceux de l'autonomie, de la participation, et de la pluridisciplinarité.

Mais en vingt ans, quels sont les faits porteurs qui peuvent caractériser le développement de cette révolution ? Je crois qu'il s'agit de quatre bouleversements que sans doute, l'on a accueilli et l'on accueille favorablement dans leur principe, mais qui, pour avoir été souhaités et acceptés, n'en sont pas moins souvent des sources de dysfonctions.

## **La démocratisation des universités**

Le premier de ces bouleversements est évidemment la démocratisation. L'on en a suffisamment parlé ce matin pour que je n'aie pas très longuement à y insister. La France avait moins de 500 000 étudiants en 1968, les formations post-baccalauréat comptent aujourd'hui environ 1 500 000 jeunes ; la France ne disposait que d'une vingtaine d'universités en 1968, elle en regroupe aujourd'hui près de quatre vingts. L'objectif affiché par nos responsables politiques, qui relèvent de la majorité comme de l'opposition, est d'atteindre une proportion de 80 % de jeunes venant de la classe d'âge formée au niveau du baccalauréat. Et l'on voit tout de suite les bouleversements et les dysfonctions que l'on peut en attendre.

Aussi bien, sans même aller jusqu'à cette proportion, le tout récent mémorandum de la commission des Communautés européennes qui vient à peine d'être publié, souligne que la proportion atteinte en moyenne par les douze états de la communauté européenne, à savoir 28 %, (la France est heureusement beaucoup plus loin), devrait passer en dix ans à 35 ou 40 %. Quelles que soient les proportions, l'effort de démocratisation reste très largement devant nous.

Or, ce qui caractérise la portée de ce mémorandum, c'est qu'il souligne la nécessité absolue, du fait de la baisse démographique des pays européens, de mettre en œuvre une formation professionnelle continue qui soit opérationnelle, car vers l'an 2000, le solde de l'accès au marché du travail sera négatif en Europe avec un excédent de trois cent mille personnes quittant le marché par rapport à ceux qui y entreront.

Bref, la démocratisation, ce n'est pas simplement l'enseignement supérieur de masse qu'il convient d'organiser et de structurer, c'est aussi rendre la formation professionnelle continue opérationnelle et faire en sorte que par ces deux voies, les sociétés des pays occidentaux parviennent au niveau de formation nécessaire à leur propre développement.

## **La professionnalisation**

Le deuxième bouleversement est en quelque sorte le corollaire du premier, il s'agit de la professionnalisation. Amorcée en 1966, par la création des Instituts Universitaires de Technologie – mais elle existait déjà dans les universités avec les écoles nationales supérieures d'ingénieurs par exemple – la professionnalisation s'est étendue aujourd'hui avec les DESS tels que celui portant sur la gestion et la dynamisation du développement dont on parlait tout à l'heure, avec les DEUST et les M.S.T. Plus récemment, elle s'est trouvée projetée dans l'avenir à travers l'institution des IUP (Instituts Universitaires Professionnalisés). Et notre Ministre de l'Éducation nationale, Lionel Jospin, ne déclarait-il pas qu'il faudrait que 50 % des effectifs des étudiants reçoivent, dans les années qui vont venir, une formation universitaire professionnalisée ?

Or, d'immenses problèmes se trouvent soulevés par cette professionnalisation : d'une part la nécessité absolue de sauvegarder des formations fondamentales, indispensables au développement de la recherche, mais aussi une terrible dysfonction qui résulte du fait que les formations de caractère professionnel étant sélectives à l'entrée, l'ensemble des étudiants qui

n'y trouvent pas leur place se voient contraints, à travers les DEUG, d'occuper les bancs des formations dites fondamentales pour lesquelles ils ne sont pas préparés. D'où un système inversé qui aboutit au déséquilibre que nous connaissons, et que les DEUG à plusieurs rythmes proposés par le comité national d'évaluation et qu'un certain nombre d'universités tendent à mettre en place.

Démocratisation, professionnalisation, la troisième tendance lourde, le troisième bouleversement qui a affecté les universités française en un quart de siècle, est ce que l'on pourrait appeler de manière peu élégante : l'autonomisation, c'est-à-dire la recherche d'une autonomie débouchant sur le multipartenariat.

## **L'autonomisation**

L'autonomie des universités était un des principes posés par la loi Edgar Faure, chacun d'entre nous le sait bien. Mais elle aura été une longue marche et une conquête de la conférence des Présidents d'université, face aux résistances d'une bureaucratie centrale à toute épreuve, qui n'a d'ailleurs pas abandonné le combat.

Qui dit autonomie dit nécessairement responsabilité. D'où ce type d'université citoyenne qui a été proposé à mon intervention et qui implique que l'autonomie soit, à la charge des responsables élus des universités, la prise en main en quelque sorte de leur destin, de leur évolution, de leur transformation par les universités elles-mêmes. Une prise en main qui n'est pas, qui ne peut pas et ne doit pas être autarcique. Car elle s'accompagne nécessairement d'un effort d'évaluation qui a été évoqué tout à l'heure et qui est en quelque sorte la contrepartie que les Présidents d'universités dès l'origine avaient demandée à leur Ministre, en vue de la constitution d'un Comité national d'évaluation.

Mais l'autonomie, qu'est-ce dans la pratique ? Je pense que les Présidents d'université qui sont ici ne me démentiront point : l'autonomie, c'est la capacité à négocier. D'où la contractualisation des relations entre les universités en voie de devenir autonomes et leur environnement. L'État a donné l'exemple en organisant la distribution des moyens à travers des contrats pluriannuels. Mais ce n'est plus seulement avec l'État que les universités doivent développer leur partenariat, c'est bien entendu avec les entreprises ; on l'a rappelé tout à l'heure, dans le domaine de la recherche, mais c'est aussi vrai sinon davantage encore en matière de formation professionnelle continue. C'est aussi avec les collectivités territoriales. Et aujourd'hui, l'État lui-même demande aux régions de consentir un effort considérable dans le cadre du plan Université 2000. C'est enfin avec la Communauté Européenne (nous pensons aux programmes ERASMUS ou COMET), et avec d'autres universités françaises et étrangères.

Je crois que le pôle universitaire grenoblois donne un exemple de cette nécessaire coopération sur un même site. Mais la coopération doit s'étendre avec d'autres universités européennes et dans la relation nord-sud. D'où, me semble-t-il, cette leçon que nous devons tirer de la montée en puissance du partenariat en faveur du développement des relations entre les universités françaises et les universités des pays du sud, en particulier des pays francophones, avec le soutien de l'AUF.

## **L'internationalisation**

Le quatrième et dernier trait qui me paraît caractériser la révolution que les universités françaises ont connue depuis un quart de siècle, c'est bien entendu l'internationalisation. Le terme lui-même évoque d'ailleurs, depuis leur origine, la dénomination des universités. L'universalisme est de l'essence des universités, comme au Moyen-Âge, Oxford, Paris ou Bologne pouvaient le démontrer. Rappelons que Grenoble elle-même date de 1339. Mais bien entendu, ce n'est pas vers le Moyen-Âge qu'il faut tourner nos regards ! On nous a invités à le faire en Europe. Grenoble cherche à lancer le mouvement en ce qui concerne la coopération européenne ; dans le cadre des programmes ERASMUS, COMET... prolongés par TEMPUS, une véritable mobilité s'est développée depuis un certain nombre d'années, même si on doit déplorer ce que le mémorandum européen que j'ai évoqué tout à l'heure souligne : tandis que l'on attendait que ces programmes touchent 10 % des étudiants, ils n'atteignent encore à l'heure actuelle que 4 %, ce qui est une proportion symbolique.

Peut-on craindre que cette internationalisation ne soit en fait qu'une européanisation ? Que sous prétexte d'ouverture, nos universités européennes se replient sur elles-mêmes au sein de la « forteresse » Europe ? Je pense que c'est un souci, une des préoccupations légitimes qui va inspirer, les journées de débats qui seront les vôtres.

Je crois personnellement que le risque existe, mais qu'il faut, si l'on veut regarder les réalités en face, considérer que les universités françaises n'apporteront à leurs sœurs francophones une coopération utile, c'est-à-dire du niveau scientifique international indispensable aujourd'hui, que dans la mesure où elles-mêmes, prises dans la compétition européenne y trouveront le stimulant qui leur permettra d'être des universités performantes. En d'autres termes, il me paraît tout à fait fallacieux de vouloir opposer, dans une fausse alternative, européanisation et mondialisation. C'est dans la mesure, et dans la mesure seulement où les universités françaises seront crédibles en Europe, qu'elles pourront apporter à leurs sœurs africaines, asiatiques ou sud-américaines la coopération dont celles-ci ont besoin.

De toute manière, la France reste aujourd'hui le deuxième pays du monde, après les États-Unis, qui accueille le plus grand nombre d'étudiants étrangers. Et même si la proportion d'étudiants provenant d'Afrique ou d'Asie diminue légèrement dans certaines universités, comme à Grenoble, au profit d'étudiants européens bénéficiaires des programmes ERASMUS et autres, il n'en reste pas moins qu'au plan national, en 1989 et 1990, 73 % des étudiants étrangers étaient toujours d'origine africaine ou asiatique.

Le problème me paraît donc moins une question de déséquilibre qu'une question de reconversion : faire en sorte que ces 73 % bénéficient de la part des universités françaises soit en France, soit sur place en Afrique, en Asie, en Amérique latine, ou ailleurs, d'une formation qui réponde à leur attente, à leurs besoins et aux besoins de développement des pays dont ils sont originaires.

Quelques conséquences. Cela implique sans aucun doute une redistribution entre la trop grande part d'étudiants qui viennent dans les universités françaises recevoir une formation littéraire, certes utile, voire indispensable, mais que ne compense pas la trop faible proportion d'étudiants qui viennent recevoir une formation scientifique ou technologique. Madame le Ministre l'a souligné tout à l'heure, je crois que nous aussi, universitaires, devons répondre à cette interrogation. C'est également le problème que soulève le fait que la plupart des étu-

dians, provenant des pays du Sud, viennent sur initiative individuelle et non pas dans le cadre de programmes tels que ERASMUS, COMET et autres, qui devraient répondre non seulement à leurs besoins personnels de formation, mais à ceux des sociétés qui leur accordent des bourses, et qui se privent pour leur obtenir la formation dont ils ont besoin. Là encore, peut-être pourrait-on s'inspirer des programmes européens pour les transposer et les adapter aux relations nord-sud. C'est même indispensable.

Peut-être aussi l'État devrait-il – et c'est un vœu que je n'espère pas pieux, que je me permets de vous transmettre, Madame le Ministre – prendre en compte la diversité un peu trop éparpillée qui résulte des compétences respectives du Ministère des Affaires Étrangères, du Ministère de la Coopération et du Ministère de l'Éducation nationale, dans le domaine des relations culturelles, scientifiques et techniques extérieures pour doter la France, à l'exemple de l'Allemagne, de l'équivalent d'un DAAD autonome, soumis au contrôle de la conférence des Présidents d'université, un tel organisme, libéré des contraintes bureaucratiques, deviendrait performant.

L'on pourrait ajouter à cela tout ce qui relève du rôle des universités citoyennes. Car si elles sont autonomes, ce doit être évidemment pour piloter elles-mêmes les conventions indispensables à signer et à mettre en œuvre ; les signatures sont faciles, la mise en œuvre, ce que les américains appellent « l'implémentation », est toujours beaucoup plus facile à réaliser. Les conventions qui lieraient les universités françaises – il y en a déjà d'ailleurs – à des universités africaines, maghrébines, sud-américaines, asiatiques, et qui prévoiraient les échanges d'étudiants, les échanges d'enseignants (on a parlé de double chaire) constituent une voie importante à explorer... Bref ce sont les réseaux dont parlait tout à l'heure Madame le Ministre, qu'il faut mettre en place.

La France doit comprendre qu'aujourd'hui, la relation inter-universitaire nord-sud est le complément indispensable de la relation inter-universitaire. C'est une nécessité si l'on veut, comme on l'a dit, assurer une gestion réaliste des ressources humaines. Et si vous me permettez cette référence au titre de mon intervention, les Universités Citoyennes, je crois que ce serait une contribution importante des universités françaises à la nécessaire maîtrise des flux d'immigration qui risquent de servir aujourd'hui de prétexte à la montée des populismes de sinistre mémoire. Je pense que c'est au prix de l'aide et du partenariat conduit dans le domaine du développement que la France pourra progressivement, avec d'autres pays européens, exorciser cette montée des extrémismes qui est sans doute l'un des dangers qui pèsent sur le devenir européen. Ainsi, pour l'université-citoyenne, la coopération nord-sud et la coopération européenne sont-elles complémentaires.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les quelques remarques que l'évolution des universités françaises m'inspirent à propos des thèmes qui sont les vôtres et que vous allez, au cours de ces journées, très largement développer.

